

Code sécurité :

2 304 376

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur
www.cibtp-attestation.fr

SARL ATELIER OCEAN
CENTRE TECH ESPACE 5
RUE TOUSSAINT CATROS
33185 LE HAILLAN

CERTIFICAT ATTESTANT LE RESPECT DES OBLIGATIONS RELATIVES AUX CONGES PAYES ET AU CHOMAGE-INTEMPERIES

(Article L.2141-2 du code de la commande publique,
Arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique)

Identification de l'entreprise

Dénomination sociale : **SARL ATELIER OCEAN**
Adresse ou siège social : **CENTRE TECH ESPACE 5**
RUE TOUSSAINT CATROS
33185 LE HAILLAN

SIREN : **439698424**
Numéro d'adhérent : **0050699**

Effectif salarié déclaré par l'entreprise (ou à défaut estimé par la caisse) sur la dernière déclaration exigible
au **30 AVRIL 2023**: **4**

Je soussigné, Marc TARTIÉ, Directeur de la CIBTP-Caisse du Sud-Ouest, dont relève l'entreprise pour les cotisations obligatoires relatives aux congés payés et au chômage-intempéries, atteste, conformément à l'article L.2141-2 du code de la commande publique, que l'entreprise est en situation régulière vis-à-vis de la caisse:

- en ce qui concerne les déclarations exigibles servant à l'assiette des cotisations de congés payés et des cotisations de chômage intempéries,
- en ce qui concerne le paiement desdites cotisations exigibles à la date de délivrance de ce document.

TOULOUSE, le 16 juin 2023
LE DIRECTEUR,



CIBTP Caisse du Sud-Ouest
7, avenue Jean Gonord • BP 65833
31505 Toulouse Cedex 5
Tél. : 0820 200 140 • Fax : 05 62 16 72 40
SIRET : 776 950 461 00033

Le présent certificat ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles il a été établi.